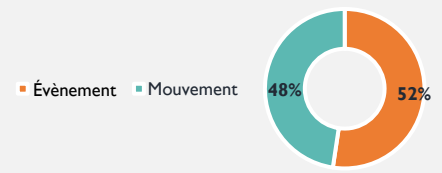


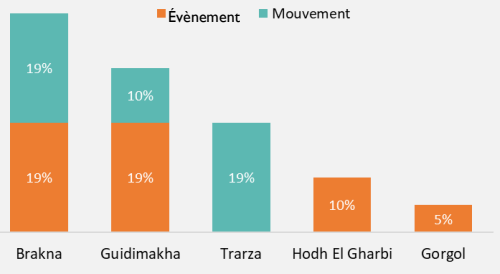
### NOMBRE D'ALERTE PAR REGION



### TYPES D'ALERTE

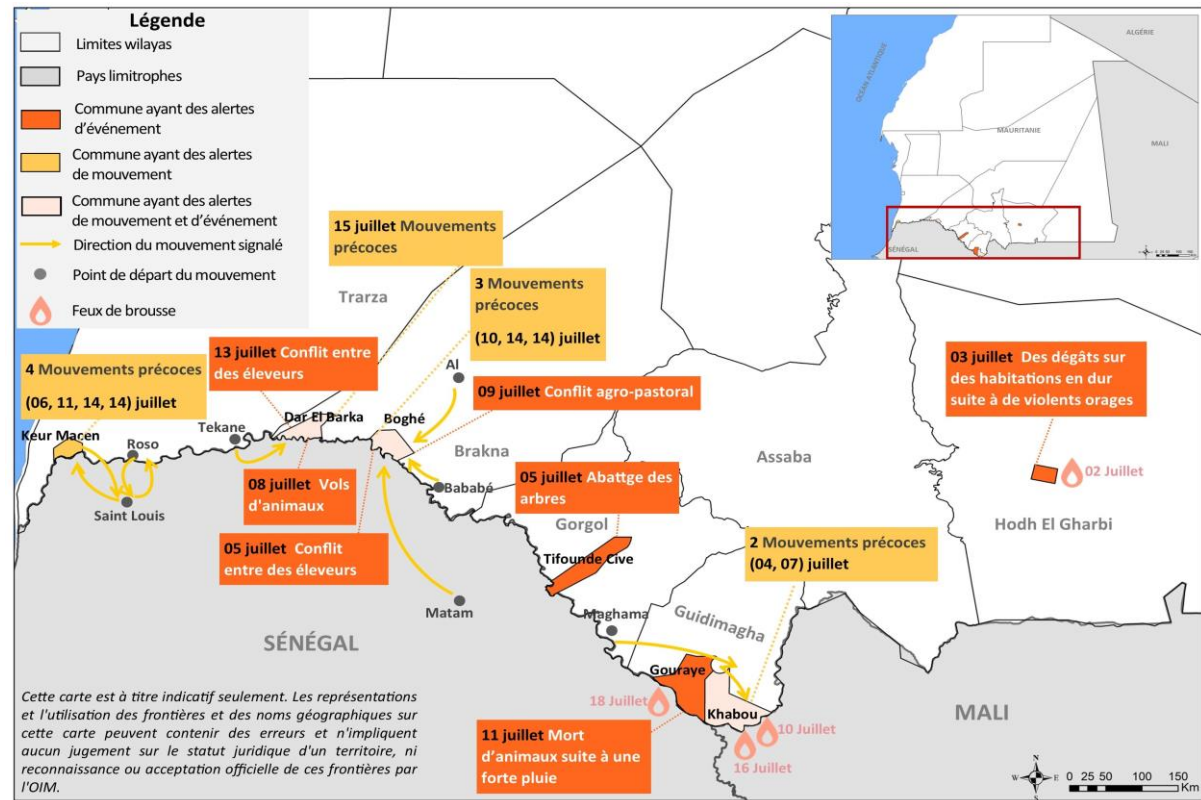


### TYPES D'ALERTE PAR REGION



La transhumance est une tradition de longue date en Mauritanie où elle a subi des évolutions majeures au cours des dernières décennies, comme la raréfaction des ressources impliquant la redéfinition des routes empruntées par les troupeaux. Par conséquent, des conflits peuvent survenir lorsque les agriculteurs et les transhumants utilisent les mêmes ressources ou quand les champs agricoles sont endommagés par le passage des troupeaux. Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre un mécanisme d'alerte précoce. Cette activité a pour but de collecter des informations sur les évènements conflictuels et/ou sur les mouvements massifs ou soudains de bétail qui pourraient provoquer un conflit. Elle permet également d'alerter sur des évènements tels que les feux de brousse. Ces informations sont transmises aux autorités nationales ou locales et aux partenaires dans le but de réduire les tensions et de prévenir les conflits dans les régions d'intervention. Ce tableau de bord présente les informations fournies par le biais de 37 relais communautaires, présents dans sept régions (Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi) pendant le mois de juillet 2021.

### Procédure de partage de l'alerte :

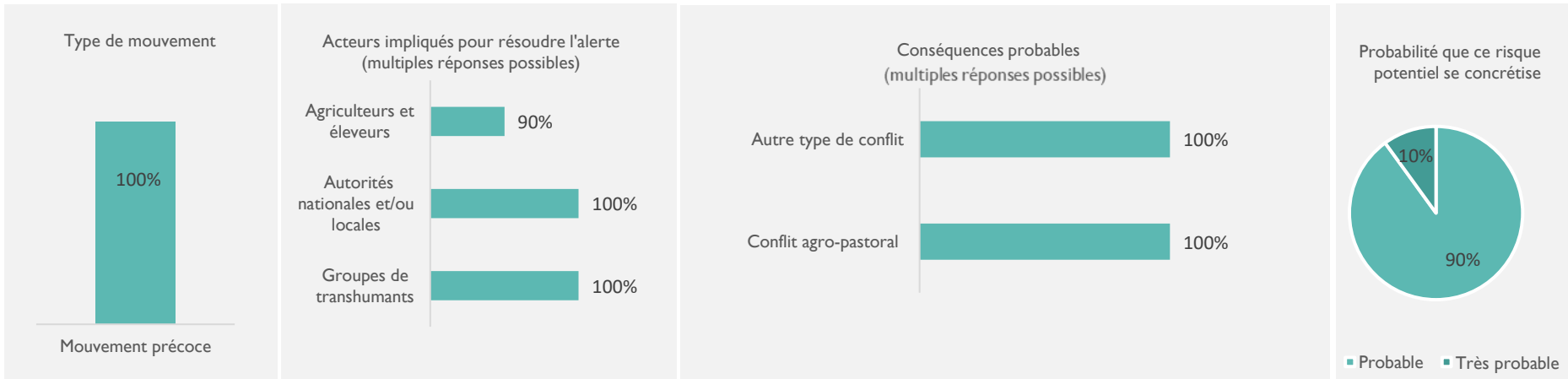


Pour ce qui concerne les **alertes « mouvements »**, des mouvements précoces ont été rapportés impliquant le déplacement de plus de 4 750 animaux accompagnés par 149 personnes. Selon les informateurs clés, ces mouvements pourraient entraîner des conflits agro-pastoraux ou d'autres types de conflits (100%). Les informateurs clés estiment probable (à 90%), voire très probable (à 10%) que les conséquences anticipées se concrétisent.

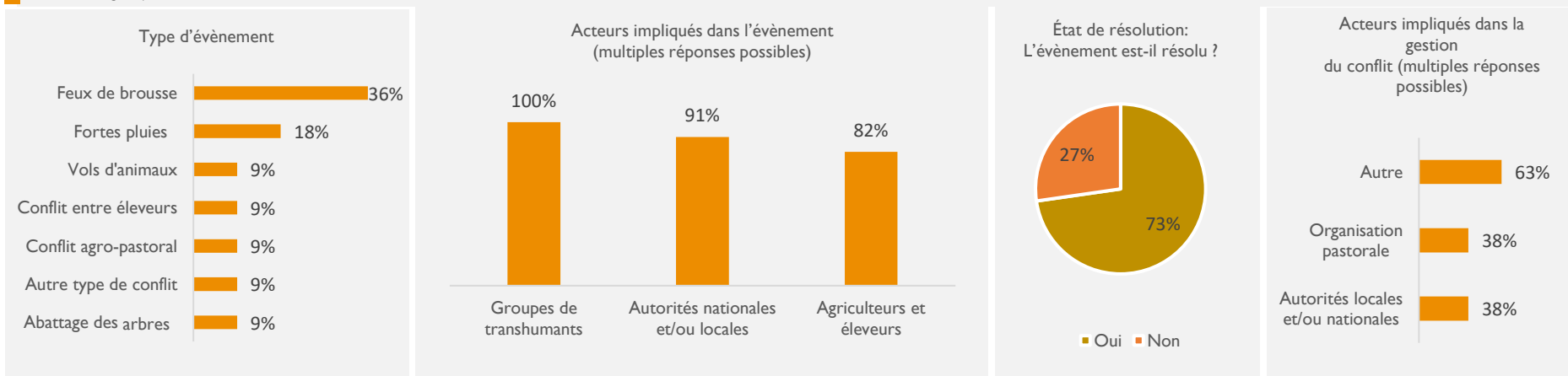
Quatre mouvements précoces transfrontaliers en provenance de Matam, Saint Louis, ont été observés. Six mouvements précoces sont internes à la Mauritanie (4 au Brakna, et 2 au Guidimagma).

Les **alertes « évènements »** reçues concernent des feux de brousse (36%) qui ont pour conséquence la réduction des aires de pâturage des troupeaux transhumants. Les conflits agropastoraux, qui représentent 33 pour cent des alertes reçues, sont principalement liés aux dégâts des champs causés par le passage du bétail. D'autres types de conflits (33%) ont été relevés, essentiellement des heurts entre éleveurs autour d'un parc de vaccination. 73 pour cent des évènements ont été résolus par la médiation sociale.

### ALERTES MOUVEMENTS

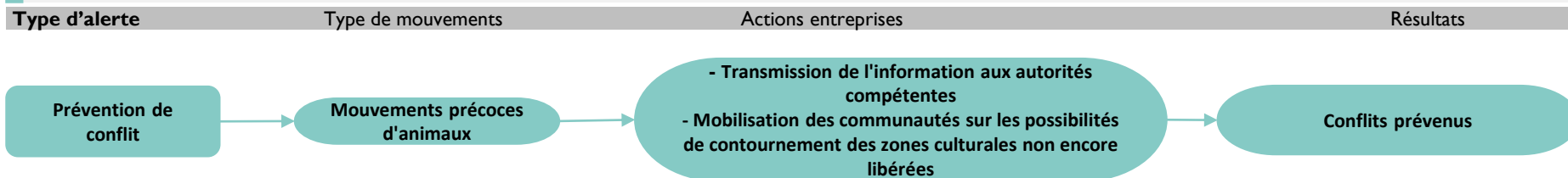


### ALERTES ÉVÈNEMENT

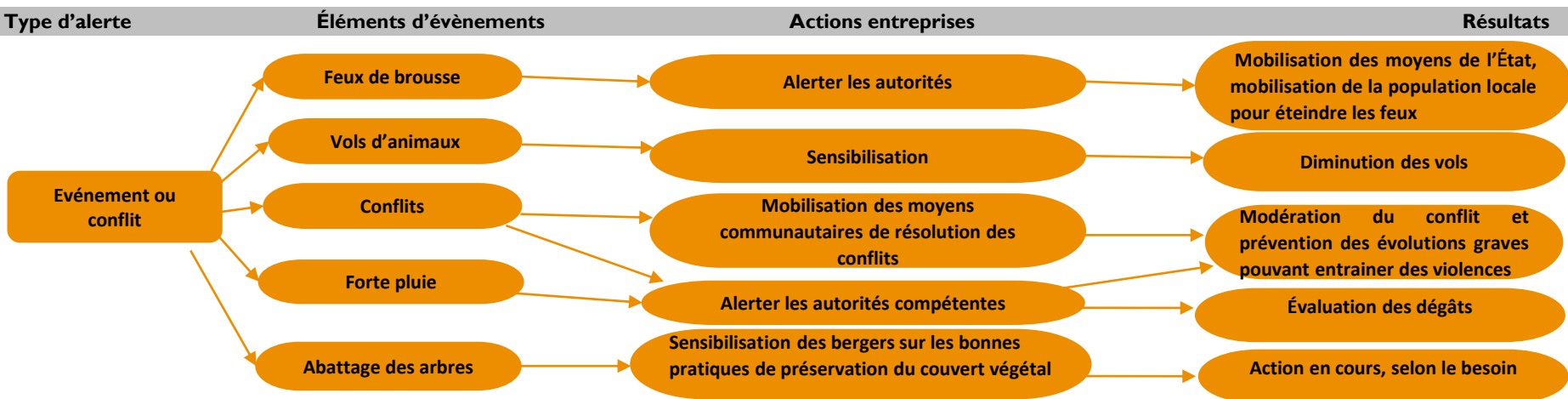


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNAAP (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse pour objectif d'éviter, d'atténuer ou d'apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

### RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



### RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÈNEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNAAP et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs villageois et aux communautaires des communes d'intervention**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont pu atténuer les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. D'autre part, des activités de sensibilisation sur les feux de brousse sont menées ainsi que des actions pour protéger les ressources naturelles notamment par la mise en place de pare-feux. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

Pour la continuation du processus d'alertes, il est recommandé de continuer les actions de sensibilisation ainsi que de créer / redynamiser les comités villageois.